

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2023 – 012

Le 19 janvier 2023

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL The Valens Company Inc. (VLNS- VLNS1) Plan d'arrangement (Suivi)

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suivant les informations du circulaire No. 013-23 et de l'avis aux membres No. 2023-010 publiés le 18 janvier 2023, le prix de clôture de SNDL Inc. en date du 18 janvier 2023, est fixé à 2,29 \$ US par action.

En conséquence, le nouveau livrable par contrat VLNS1 sera le suivant :

NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT: 33 actions ordinaires de SNDL Inc., et une considération en espèces de 0,78\$ US équivalente à 0.34 (100 x 0.0034) actions ordinaires de SNDL Inc. basé sur le prix de clôture le 18 janvier 2023.

Tout autre détail du rajustement compris dans le circulaire No. 013-23 et dans l'avis aux membres No. 2023-010 demeurent inchangé.

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC ou d'écrire directement à cdcc-ops@tmx.com.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC